

L'eau

De l'Huisne au robinet, Le Mans Métropole traite et fournit l'eau à ses habitants. Réalisation des branchements, pose des compteurs, entretien des canalisations du réseau public, relevé des consommations, facturation, le service de l'Eau s'occupe de tout.

Page modifiée le jeudi 13 mars 2025 • Données Ville du Mans

Païement



Détail des trois sculptures monumentales en bronze de la fontaine "Danseuses", à la maison de l'Eau.
© Ville du Mans

Le règlement de votre facture d'eau se fait **auprès du centre départemental des Finances publiques Le Mans-ville**. Nous vous invitons à vous adresser **directement** à lui pour obtenir des informations sur le paiement de vos factures.

Son accueil, situé 11, boulevard Lamartine, au Mans, est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi,

- le matin, de 9 h à 12 h,
- l'après-midi sur rendez-vous uniquement, de 14 h à 16 h. Appelez le 02 43 47 09 80 pour prendre rendez-vous.

Vous pouvez le contacter au 02 43 47 09 80, lui écrire à BP 21243, 72001 Le Mans Cedex ou [lui adresser un courrier électronique](#).

Mode

Vous pouvez régler votre facture de quatre façons.

- Par chèque,
- par Titre interbancaire de paiement (TIP),
- par prélèvement,
- par carte bancaire en ligne et prélèvement unique.

Dans ce dernier cas, vous [utilisez la plate-forme internet du Trésor public](#).

Prélèvement

Vous pouvez opter pour un prélèvement semestriel à chaque émission de facture ou mensuel sur 10 mois. Dans ce dernier cas, le montant est calculé **à partir de l'historique de votre consommation**.

Pour mettre en place un prélèvement, merci de [compléter un mandat](#).

Duplicata

Besoin du duplicata d'une de vos factures d'eau ? Pour le demander, veuillez [remplir notre formulaire en ligne](#).

Adresse

Vous **déménagez**, vous vendez ou votre état civil a changé, quelle que soit la situation, il vous faut nous informer de vos nouvelles coordonnées. Vous pouvez pour cela [utiliser notre formulaire en ligne](#).

Que vous emménagiez ou déménagiez, prenez toujours soin de relever votre compteur. Les frais seront moins élevés.

Branchement

Pour tous les **travaux** liés au branchement d'eau et au compteur énumérées ci-dessous, nous vous invitons à [consulter notre fiche-démarche](#). Vous pourrez y obtenir le formulaire de demande adéquat.

- Un nouveau branchement,
- la pose d'un compteur,
- la réouverture de branchement.
- La fermeture provisoire avec ou sans dépose de compteur,
- la suppression définitive de branchement ou de compteur.

Prix



Une famille de quatre personnes consomme **en moyenne** 120 m³ d'eau potable par an, selon l'Insee. Au tarif 2025, cela représente une facture de 460,96 €.

Pour **comparer avec votre propre consommation**, vous pouvez prendre connaissance de la facture-type établie pour une consommation moyenne.



TÉLÉCHARGER : LA FACTURE DE RÉFÉRENCE
(pdf, 29 ko)

Optimisez votre consommation d'eau au quotidien. Une douche représente de 30 à 60 litres d'eau ; une utilisation du lave-linge, de 40 à 60 litres.

Consommation

Si vous jugez votre consommation d'eau excessive, assurez-vous qu'il n'y a pas de **fuite** à votre chasse d'eau ou à votre chauffe-eau, par exemple. Le plus simple est de contrôler les indications de votre compteur sur une nuit, sans tirer une goutte d'eau.

En cas de surconsommation liée à une fuite sur l'installation privée hors appareils sanitaires et ménagers, vous avez la possibilité de solliciter par écrit le service de l'Eau pour un éventuel dégrèvement. Il vous faut produire un **justificatif de la réparation** effectuée par un professionnel.

Si votre consommation dépasse la moyenne habituelle, faites vérifier vos installations.
Une fuite de chasse d'eau peut entraîner la facturation de 250 m³ supplémentaires.

Réglementation

Un certain nombre de précautions et d'obligations s'imposent à l'usager du réseau d'eau potable.

Responsabilité

Le règlement de l'eau potable prévoit que l'abonné est **exclusivement responsable envers les tiers** de tout dommage auquel peut donner lieu l'établissement ou le fonctionnement des conduites et appareils poreux à l'intérieur de son habitation.

Il est également responsable envers la communauté urbaine et doit payer les réparations motivées par des détériorations survenues **par son fait ou seulement par sa négligence** - notamment par temps de gel - aux compteurs, robinets et conduites faisant partie de la distribution installée par Le Mans Métropole dans sa propriété.

Dans ce cas, la réparation et le remplacement des appareils, compteurs, robinets d'arrêt avant compteur, citerneaux, plaques de fermeture et canalisations sont effectués par la communauté urbaine pour le compte de l'abonné négligeant, aux frais de celui-ci.

Obligations sanitaires

Le règlement sanitaire départemental prévoit que les installations d'eau ne doivent pas être susceptibles, du fait de leur conception ou de leur réalisation, de permettre, à l'occasion de **phénomènes de retour d'eau**, la pollution du réseau public d'eau potable ou du réseau intérieur de caractère privé, par des matières résiduelles, des eaux nocives ou toute substance non désirable.

Les installations de chauffage ne doivent pas permettre un quelconque retour d'eau, vers le réseau d'eau potable, des circuits de chauffage.

Accès

Pour faciliter le passage de nos agents chargés de relever les chiffres de consommation, nous vous remercions de laisser dégagé l'accès à votre compteur.

1,268

euro

C'est le prix hors taxes du mètre cube d'eau au tarif 2025. Le prix passe à 1,333 € HT au-delà de 250 m³ consommés.

Rapport

L'intégration de la commune de Fatines au sein de la communauté urbaine et l'élargissement des missions du service à ce nouveau territoire constituent l'un des temps forts de l'année 2023. Vous trouverez tous les détails dans notre rapport annuel.



TÉLÉCHARGER : LE RAPPORT ANNUEL
(pdf, 17 Mo)

Qualité



© Ville du Mans

Chaque année, l'Agence régionale de santé (ARS) publie un bilan sur la qualité de l'eau distribuée par Le Mans Métropole. Vous pouvez consulter le résultat des prélèvements qu'elle pratique régulièrement.



TÉLÉCHARGER : LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE
(pdf, 574 ko)

PLUS LOIN

Si vous constatez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Redevances

Tous les ans, l'agence de l'eau Loire-Bretagne publie une information sur l'utilisation des redevances liées à l'eau.

Cette lettre adressée aux collectivités permet de savoir comment sont **redistribuées** les recettes fiscales environnementales.



TÉLÉCHARGER : LA LETTRE DE L'AGENCE DE L'EAU
(pdf, 1 Mo)

Règlement

Le règlement de l'eau présente les conditions et modalités de l'usage de l'eau.



TÉLÉCHARGER : LE RÈGLEMENT DE L'EAU POTABLE
(pdf, 616 ko)